

Plongée Club Martin
22 rue Parmentier
59450 Sin Le Noble
Tel : 0608766654

Affilié à la FFESSM sous le n° 09590116

DOSSIER D'ACCUEIL ET D'INSCRIPTION 2020-2021

Vous trouverez dans ce dossier :

Page 1 : Renseignements **divers**

Page 2 et 3 : Le **formulaire d'inscription** (*à remplir*).

Tout formulaire incomplet ne pourra être pris en compte !

N'oubliez pas en cours d'année, de communiquer au Bureau, toute modification dans les renseignements administratifs vous concernant (adresse postale, e-mail, coordonnées téléphoniques).

Page 4 à 6 : Les informations pratiques sur les lieux, horaires, cotisations & sorties : la **fiche d'information** sur le club.

Page 6 : certificat médical

Seuls les certificats médicaux ci-joints seront acceptés pour les inscriptions.

Tout certificat sur ordonnance libre n'est plus admis par notre Fédération, que le médecin soit un généraliste ou un médecin du sport.

Le Bureau

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2020-2021

PHOTO
(Ne pas coller)

Pour les nouveaux
membres
uniquement

NOM	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M.		
Prénom			
Adresse			
	Code postal	Ville	

Date de naissance	/ /		
Ville de naissance		dom
Département			pro
			mob
		

Profession	
E-mail	

Allergies médicamenteuses (aspirine...)	Groupe sanguin
-----------------------------------------	----------------

Personne à prévenir en cas d'accident (Hors membre du club) : Nom, Prénom : 	(<i>ne pas renseigner</i>) N° Licence
	Certificat Médical

Avez vous un niveau de plongée ?	<input type="checkbox"/> N0 (Débutant) <input type="checkbox"/> N1 (Brevet Elémentaire) <input type="checkbox"/> N2 (1 ^{er} échelon) <input type="checkbox"/> N3 (Autonome) <input type="checkbox"/> N4 (2 ^{ème} échelon)	Quel niveau souhaitez-vous passer ?	<input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> N1 <input type="checkbox"/> N2 <input type="checkbox"/> N3 <input type="checkbox"/> N4 <input type="checkbox"/> Initiateur	Nb de plongées en mer	
				Nb de plongées en autonomie	
				Nb de plongées profondes (> 30 m)	

Diplômes et capacités particulières	<input type="checkbox"/> Nitrox basique <input type="checkbox"/> Nitrox confirmé <input type="checkbox"/> Trimix <input type="checkbox"/> photo <input type="checkbox"/> vidéo <input type="checkbox"/> souterraine <input type="checkbox"/> Tec Inspection Visuelle
-------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Votre niveau d'encadrement	<input type="checkbox"/> E1 (P2 + initiateur) <input type="checkbox"/> E2 (P4 + initiateur) <input type="checkbox"/> E3 MF1 BEES1 <input type="checkbox"/> E4 MF2 BEES2 <input type="checkbox"/> Moniteur NITROX
----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Inscription aux formations complémentaires proposées	<input type="checkbox"/> Nitrox basique (?€) <input type="checkbox"/> Nitrox confirmé (?€) <input type="checkbox"/> RIFA () <input type="checkbox"/> RIFA + PSC1 () <input type="checkbox"/> PSE 1 (?€) mini 5 pers <input type="checkbox"/> Recyclage secourisme
------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Catégorie d'assurance complémentaire. La souscription est à la charge du plongeur auprès du Cabinet LAFFONT	<input type="checkbox"/> Assurance Piscine (11€) <input type="checkbox"/> Loisir 1 (20€) <input type="checkbox"/> Loisir 2 (25€) <input type="checkbox"/> Loisir 3 (42€) <input type="checkbox"/> Loisir 3 Top (83€)
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Je certifie avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur, notamment des statuts et règlements de la FFESSM, disponibles sur le site de la Fédération (www.ffessm.fr). **De la même façon, je certifie avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du PCM, disponibles sur le site du club (www.plongeur.fr). Par la signature de ma fiche d'inscription, je m'engage à les respecter.**

Je certifie également avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance individuelle ayant notamment pour objet de proposer des garanties en cas de dommages corporels. J'ai bien compris que sans assurance complémentaire, je ne suis pas couvert en cas d'accident corporel sans tiers responsable, et que l'assurance au tiers, incluse dans ma licence, ne couvre que les dommages causés à autrui.

✓ J'accepte que mon email soit transmis à la FFESSM lors de l'enregistrement de ma licence :

- OUI
 NON

✓ J'accepte que ma photographie soit utilisée dans le « trombinoscope » du club qui est accessible dans la zone privée du site :

- OUI
 NON

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association.

ADHESION

Je désire adhérer au PCM pour la saison 2020/2021.

1. Je soussigné(e)

- et je m'engage à respecter les termes du **règlement intérieur** auquel je peux accéder à tout moment sur le site du club : www.plongeur.fr
- et je atteste par la présente avoir été informé par l'association « Plongée Club Martin » de la faculté de souscrire une **Assurance Individuelle Accident** ainsi que l'impose le code du sport (articles D321.1 à 321.4 à tout groupement sportif).

Date :

Signature :

Montant Total (adhésion + assurance complémentaire éventuelle): €

FICHE D'INFORMATION 2020 – 2021

• Activités

Anciens et nouveaux membres, bienvenue à vous ! L'inscription au PCM vous permet de participer aux activités suivantes :

Séances de plongée en piscine	Séances de carrières et fosses
Le mercredi de 20h à 22h Piscine municipale de Sin Le Noble	Le Lac Bleu Les carrières en Belgique Fosse Nemo 33 (Voir le calendrier des sorties)

Nous vous proposons de régler inscriptions, questions administratives et autres doléances relevant de la « paperasserie » le mercredi de 20H00 à 20H30. L'entraînement commence à 20H30 pour tout le monde, y compris le Bureau ! Merci de votre compréhension !

• Cotisations

Adhérent :

Cotisation Plongée / Licence FFESSM : Comprenant : L'adhésion au PCM Accès à la Piscine Prêt du matériel à la Piscine	92€	
Cotisation Plongée PCM : Si vous possédez une licence FFESSM	57€	
Licence FFESSM « passager »	Adulte (à partir de 16 ans) = 40 € Jeune (12 à 16 ans) = 25 € Enfant (- de 16 ans) = 12 €	
Cotisation d'un Encadrant pour la deuxième année : E1, E2, et E3 (sous condition)	57€	
Toutes cartes format « carte de crédit » Brevets de plongeurs et de spécialités	Passage de brevet = 15€ Réédition d'une carte = 12 €	

Le règlement se fait par chèques.

Les chèques sport sont acceptés.

La cotisation globale peut être divisée en 2 mois pour faciliter les paiements des personnes le désirant (voir avec le responsable des inscriptions de la section Plongée).

Cette cotisation permet de participer aux frais liés aux activités du club (achat et entretien du matériel, secrétariat,...). **La licence fédérale est incluse dans la cotisation.**

• Cours théoriques

Ils seront assurés par les moniteurs du club. Le calendrier vous sera fourni en fonction du niveau que vous préparez.

- **Revue de la FFESSM**

Pour vous tenir informés sur le monde de la plongée, abonnez-vous à SUBAQUA, la revue de la FFESSM Abonnement directement auprès de la Fédération.

- **Certificat médical**

Il vous faut **impérativement et rapidement** un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine établi par un médecin du sport ou fédéral.

Délivrance d'une première licence : un certificat médical est obligatoire en préalable à la délivrance d'une première licence. La FFESSM a mis en place un modèle de certificat médical afin de répondre à cette obligation. Seul ce certificat médical est valable pour délivrer une première licence. Le modèle est disponible dans le présent dossier. La visite médicale peut être effectuée par tout médecin (il reste cependant conseillé de faire appel à un médecin connaissant les spécificités de l'activité).

Pour ceux qui ont déjà eu une licence les saisons précédentes et **souhaitent éventuellement passer un brevet**, le certificat fédéral en annexe de non contre-indication à la pratique de la plongée et de passage de niveau délivré par un médecin du sport ou fédéral est nécessaire. Bien veiller à faire cocher par le médecin les différentes cases nécessaires (notamment passage de niveau).

A noter que le certificat médical n'est valable qu'un an et doit couvrir, en ce qui concerne le club, l'intégralité de la saison 2020/2021, soit jusqu'à fin juillet 2021 et donc avoir été établi après le 01/08/2020.

- **Documents à fournir**

- Le bulletin d'inscription rempli et signé (l'autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs). La première est à parapher.
- 1 photo d'identité (**mettre son nom au dos**), non-obligatoire pour les anciens membres.
- Une photocopie attestant du niveau de plongeur (carte CMAS de niveau, NITROX, TIV, passeport, diplôme).
- **Les moniteurs doivent le fournir en double exemplaire.**
- Un chèque du montant de la cotisation choisie à **l'ordre du Plongée Club Martin**
- **COPIE** de votre certificat médical, l'original devant être conservé par le titulaire.

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, en l'absence d'un DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLET FIN DECEMBRE, l'accès aux bassins ne sera pas autorisé sauf pour les baptêmes.

**NOUS N'ACCEPTERONS QUE LES DOSSIERS COMPLETS
MERCİ DE VOTRE COMPREHENSION !**

N'oubliez pas en cours d'année à communiquer au Bureau toute modification dans les renseignements administratifs vous concernant (adresse postale, e-mail, coordonnées téléphoniques)

- **Site Internet du Club** www.plongeur.fr
- **Correspondance Club** brych@orange.fr

En vous promenant au fil des pages du site www.plongeur.fr, vous pourrez consulter toutes les infos concernant les activités du club et autres : agenda, cours, photos, documents officiels, etc...

Fédération française d'études et de sports sous-marins

FONDEE EN 1955 – MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFEDERATION MONDIALE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES



Je soussigné Docteur

- Médecin diplômé de médecine subaquatique
 Médecin du sport(*)

- Médecin fédéral n°
 Autre(*)

*** (qui ne peut pas signer ce document pour les brevets de jeunes plongeurs de 8 à 14 ans, pour les plongeurs handicapés ou pour la reprise de la plongée après un accident de plongée)**

Certifie

Avoir examiné ce jour

Nom : _____ Prénom _____
Né(e) le _____
Demeurant _____

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable :

- à la pratique de l'ensemble des activités fédérales subaquatiques de loisir
 Sauf :
 à l'enseignement et à l'encadrement (préciser les disciplines)
 à la préparation et au passage du brevet suivant :

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations :

- de contre-indication aux compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) :

Que le jeune sportif de 8 à 14 ans désigné ci-dessus a bénéficié des examens prévus par la réglementation FFESSM et qu'il ne présente pas à ce jour de contre-indication clinique à la pratique :

- de l'ensemble des activités fédérales de loisirs
 Sauf
 à la préparation et au passage du brevet P1
 des compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) :

Pour la surveillance médicale des jeunes sportifs de 8 à 12 ans, je préconise la périodicité suivante :

- 6 mois 1 an

- Que le jeune sportif désigné ci-dessus ne présente pas de contre-indication au surclassement pour la (les) discipline(s) suivante(s) :

Nombre de case(s) cochée(s) : (obligatoire)

Remarques et restrictions éventuelles :

Je certifie avoir pris connaissance de la liste des contre indications à la pratique des activités fédérales établie par la Commission Médicale et Prévention de la FFESSM et de la réglementation en matière de la délivrance des certificats médicaux au sein de la FFESSM

Fait à :

le :

Signature et cachet

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée, est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus notamment en cas de fausse déclaration. La liste des contreindications aux activités fédérales est disponible sur le site fédéral : <http://www.ffessm.fr>

Renseignements divers :

L'année fédérale débute le 15 septembre et se termine le 14 septembre suivant.

La licence est acquise du 15 septembre au 31 décembre de l'année suivante sans possibilité de recouvrement avec celle de l'année suivante en cas de renouvellement.

Les prix unitaires pour l'exercice 2020/2021 sont de :

- **40,00 €** pour la Licence "**Adulte**"
- **25,00 €** pour la Licence "**Jeune**" (de 12 à 16 ans)
- **12,00 €** pour la licence "**Enfant**" (moins de 12 ans)
- **41,20 €** pour la licence "**Membre Passager**"

La licence fédérale offre à tous ses titulaires les avantages suivants :

* Couverture en Responsabilité Civile vis à vis des tiers en cas d'accident occasionné dans la pratique des activités subaquatiques, en défense et recours, ainsi que par la Responsabilité Civile contractuelle.

*Possibilité de pratiquer la pêche sous-marine à partir de 16 ans révolus. La licence fédérale vous permet d'être assuré en responsabilité civile pour la pratique de la pêche sous-marine.

*La licence "Jeune" et "Enfant" (moins de 16 ans) permettent de pratiquer les activités fédérales ; **la plongée en scaphandre autonome en structure organisée n'est autorisée qu'à partir de 8 ans.**

**Possibilité de souscrire, par l'intermédiaire du club, une assurance individuelle et garantie assistance à des conditions avantageuses.*

*Possibilité de participer aux compétitions sportives officielles organisées par les clubs sous l'égide de la FFESSM. Dans ce cas, l'assurance individuelle - loisirs 1 - et le certificat médical sont nécessaires pour établir la licence compétition.

***Possibilité d'un abonnement à la revue fédérale "SUBAQUA" au tarif préférentiel.**

Votre club, par son affiliation à la FFESSM, est également couvert en Responsabilité Civile, Défense, Recours et en R.C. contractuelle.